



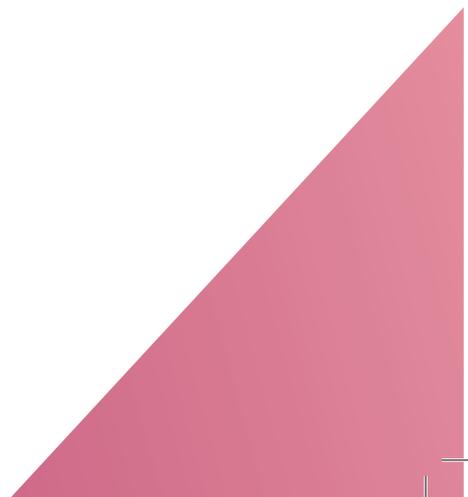
Comité international
des Jeux de la
Francophonie

CAHIER DES CHARGES DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Animation périphériques

SOMMAIRE

I ► QUE SONT LES ANIMATIONS PÉRIPHÉRIQUES ?	1
Avant les Jeux	1
Pendant les Jeux	1
II ► OBLIGATIONS ET RÔLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS	2
CIJF	2
Délégations	2
CNJF	2
III ► MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	3
Moyens humains.....	3
Moyens financiers.....	3



I ► QUE SONT LES ANIMATIONS PÉRIPHÉRIQUES ?

Avant les Jeux

Des animations périphériques et de mobilisation sociale sont programmées en amont des Jeux de la Francophonie pour créer les conditions d'organisation de Jeux festifs et susciter l'adhésion et la mobilisation des populations. L'objectif du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) sera de mettre en œuvre un programme d'événements visant la pérennisation des acquis des Jeux.

La commission chargée des animations périphériques devra organiser des réunions d'information et désigner des points focaux, identifier les lieux de manifestations culturelles ainsi que les aménagements nécessaires et les besoins en équipements de tous les lieux où se dérouleront les animations périphériques.

Ces actions de mobilisation sociale, qui se dérouleront essentiellement les années précédant les Jeux, entraînent notamment l'élaboration d'un programme de manifestations culturelles et sportives de proximité.

Le déroulement de ces animations requiert des infrastructures. Il est donc nécessaire de procéder en amont aux travaux de réhabilitation et d'aménagement qui s'imposent afin de favoriser des animations de qualité.

Par ailleurs, ces animations ne pourront se dérouler dans de bonnes conditions sans bénévoles. C'est pourquoi le CNJF devra élaborer et mettre en œuvre des plans de communication et de formation pour recruter les bénévoles nécessaires et s'assurer de leur formation.

Pendant les Jeux

La programmation d'animations périphériques pendant les Jeux s'inscrit en complémentarité avec le programme officiel des concours culturels et des compétitions sportives.

Ces animations sont organisées sur une ou plusieurs scènes ainsi que sur le site du Village des partenaires des Jeux de la Francophonie.

Les activités choisies ont pour but d'attirer le public vers les lieux où se dérouleront les Jeux, de faire connaître et de valoriser la culture du pays d'accueil auprès des touristes, des participants et de la population ; mais aussi et surtout, elles visent à faire la promotion des Jeux au sein de la ville qui les accueille et plus particulièrement auprès de la partie de la population qui n'a pas la possibilité de se rendre sur les sites des compétitions et des concours. L'objectif de cette démarche est de permettre à l'ensemble de la population de s'approprier les Jeux. Pour cela, toutes les disciplines retenues (même celles dont ce n'est pas la vocation première) devront être présentées sous forme de spectacle afin d'attirer un public aussi nombreux que possible vers les sites des épreuves.

Ces animations peuvent être organisées autour de disciplines relevant des arts de la scène, des arts de la rue, des arts visuels ou encore des activités sportives ou de loisir.



II ► OBLIGATIONS ET RÔLES DES DIFFÉRENTS ACTEURS

CIJF

Le CIJF est chargé de contribuer à favoriser l'organisation d'animations périphériques de qualité en faisant intervenir des spécialistes en vue de solliciter des intervenants internationaux pour ces animations ou pour des séminaires. L'objectif est de susciter l'intérêt du public en conférant une dimension internationale aux spectacles et aux démonstrations proposées. En outre, la participation d'intervenants de nationalités différentes met en avant les valeurs de partage et d'échanges entre les nations que prône le CIJF.

Délégations

Les concurrents peuvent prendre part aux animations en dehors des compétitions. Leur adhésion aux animations périphériques leur permettra d'entrer en contact avec la population locale, ce qui contribuera à renforcer l'ambiance festive, l'esprit d'échanges et l'engouement pour les Jeux.

CNJF

Le CNJF est chargé de la programmation d'animations périphériques à travers la ville du pays hôte. Il cherchera à organiser des activités sur les différents sites, tout en veillant à ce que ceux-ci répondent aux conditions requises. Il doit donc s'assurer de mettre à disposition les infrastructures et les équipements scéniques nécessaires pour la réalisation de ces animations.

Le CNJF est également chargé de veiller au bon déroulement des animations. Il devra s'assurer qu'elles soutiennent les actions de mobilisation autour des compétitions et des concours, tout en conférant aux Jeux leur caractère festif.



III ► MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Moyens humains

L'un des objectifs de la commission du CNJF chargée du suivi de l'organisation des animations périphériques est de mettre en avant la culture du pays à l'occasion des Jeux, tout en promouvant les échanges et en valorisant la diversité culturelle.

Le déroulement de ces animations nécessite un nombre important de bénévoles. Le CNJF devra mettre en place des plans de communication et de formation pour recruter des bénévoles et s'assurer de leur formation.

Moyens financiers

Les animations périphériques sont indispensables au déroulement d'une édition des Jeux qui favorise la promotion de la langue française ainsi que les valeurs de solidarité et de partage. Il est donc important de prévoir un budget pour leur organisation et leur réalisation, en corrélation étroite avec les Jeux.

Ce budget peut être plus ou moins important, en fonction de l'intérêt que le pays hôte accorde aux animations périphériques. Il faut toutefois s'assurer que le budget reste dans des limites raisonnables par rapport à celui des Jeux, auxquels les animations périphériques ne doivent pas faire ombre.

